

Vincenzo Vecchi doit donc comparaître de nouveau devant une Cour d'appel dans les prochains jours

19 décembre 2019



Ce matin mercredi 18 décembre, la Cour de Cassation de Paris a cassé le jugement de la Cour d'Appel de Rennes en date du 15 novembre 2019. Mr Vincenzo Vecchi doit donc comparaître de nouveau devant une Cour d'appel dans les prochains jours.

Aujourd'hui, cette Cour de Cassation n'a pas retenu le droit et la nécessité de la "double défense" qui implique qu'un avocat français soit en contact avec un avocat italien afin d'assurer pleinement la défense de Mr Vecchi. Cette "double défense" fait partie intégrante des droits procéduraux de la personne qui fait l'objet d'un MAE. Les droits de Vincenzo Vecchi en la matière ont donc été bafoués.

Cette nécessité a d'ailleurs été établie lorsque le Comité de Soutien, en alliance avec des avocats italiens - contactés pour pallier l'absence d'avocats dûment nommés par Vincenzo Vecchi - a permis de mettre en évidence que la peine concernant Milan avait déjà été effectuée. Mais surtout, cette même collaboration a mis en évidence les manquements et défaillances du MAE de Gênes. La plaidoirie de Me Mathonnet a souligné que la procédure du MAE comporte des zones de flou ne permettant pas un rapport équitable entre la défense et l'avocat général. Il semble encore une fois que le respect des droits procéduraux de la défense soit la dernière roue du carrosse MAE.

Nous ne connaissons pas encore les motivations de la Cour, ni le lieu ni le calendrier des débats, mais cette décision n'entame en rien les différents arguments déjà présentés à la Cour d'Appel de Rennes par les avocats de Vincenzo Vecchi qui ont mis en évidence la totale déloyauté de l'Italie dans ce dossier.

Nous restons plus que jamais déterminés et convaincus de la justesse de cette cause et de son caractère emblématique pour les libertés publiques. Nous faisons appel à tous ceux qui la soutiennent pour

continuer ce combat vers une liberté inconditionnelle pour Vincenzo Vecchi.
Le Comité de Soutien à Vincenzo Vecchi.

Lire aussi : [Voir le site du Comité de soutien](#)

- [Emplacement : réINVENTER le syndicalisme > A l'international > Actualités internationales >](#)
- [Adresse de cet article :
https://solidaires.org/Vincenzo-Vecchi-doit-donc-comparaitre-de-nouveau-devant-une-Cour-d-appel-dans](https://solidaires.org/Vincenzo-Vecchi-doit-donc-comparaitre-de-nouveau-devant-une-Cour-d-appel-dans)